



N° /MF/DGB/DRBCD/SDR/2016... 5632... ALGER, LE  
00005901

MONSIEUR  
LE DIRECTEUR REGIONAL DU BUDGET A SETIF

**OBJET :** A/S Demande d'éclaircissement.

- REFER :**
- Envoi n° 1844/2016 du 10 octobre 2016 ;
  - Envoi n° 1532/MDC/PM du 21 octobre 2015 de Monsieur le Premier Ministre.

Par envoi visé en référence, vous avez bien voulu me faire part de la demande d'éclaircissement émanant du contrôleur financier placé auprès de la wilaya de Setif dans le cadre de mesures de rationalisation des dépenses publiques.

En réponse, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que :

- L'application du plafonnement des dépenses se fait par chapitre ;
- Les transferts inter articles au sein des chapitres ayant fait l'objet de mesure de plafonnement des crédits ne sont pas interdits.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de ma parfaite considération.

